CSAM Santé Solidarités -séance du 12 juin 2025

Déclaration liminaire CFDT

La ministre des Comptes publics a indiqué ce weekend que les 40 milliards de baisse des dépenses publiques attendus pour le budget 2026 n'étaient pas encore atteints au regard des propositions actuelles des différents ministres.

Amélie de Montchalin a ajouté qu'elle attendait de ses collègues beaucoup plus d'effort de réduction de la masse salariale de leur ministère respectif. Elle affirme que les missions peuvent être assurées à l'identique malgré une baisse des effectifs.

La CFDT réfute cette analyse : une simplification des procédures, une revue des missions à la baisse ou de moindre qualité ou encore l'introduction de l'IA ne viendront pas compenser la perte de moyens humains tout en maintenant le service rendu à la population mais majoreront fortement les RSP pour les agents publics.

Dans le champ du ministère de la Santé, la CFDT en veut pour preuve les récents scandales : Lactalis, ORPEA, Nestlé Waters notamment qui ont fortement dégradé l'image de ce ministère et de ses agents auprès de la population.

À la suite de la parution du rapport sénatorial relatif à Nestlé Waters, la CFDT souhaite tout d'abord apporter son soutien aux agents des ARS Grand Est et Occitanie.

Les agents des corps techniques, d'inspection et de contrôle ont accompli leurs missions avec diligence et sincérité. Leur probité et leur attachement au service public ne sauraient en aucun cas être remis en cause.

A la lecture du rapport sénatorial, il semble que les acteurs politiques, Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé Publique, préfets des départements concernés et ministres, ont décidé d'ignorer les conclusions des inspections. Le rapport conclut que les autorités ont pris des décisions qui ont privilégié des intérêts privés au détriment de la protection de la population et de la Santé publique.

Enfin, la CFDT souligne que le transfert des contrôles de premier niveau aux opérateurs dans un souci d'économie de moyens, ne pourra qu'aboutir à une multiplication des scandales. La CFDT garde en mémoire les ravages de l'autocontrôle dans la crise de la vache folle au royaume uni, dans les années 1990.

La CFDT rappelle que les moyens alloués à l'inspection contrôle notamment au ministère de la Santé et des Solidarités ne sont pas à la hauteur des besoins et des ambitions affichées par l'Etat.

La CFDT défend et soutient l'indépendance des corps d'inspection et de contrôle qui est la garante de l'efficacité de l'action de l'Etat, dans l'intérêt de la population et de la Santé Publique. Les corps d'inspection et de contrôle des ministères sociaux sont une richesse et doivent être préservés dans leur recrutement, leur formation et leur indépendance.

A l'occasion de cette instance, la CFDT alerte le ministère sur la dérive de certains directeurs qui exercent des pressions et tentent d'empêcher les représentants syndicaux d'exercer leurs missions.

La CFDT soutiendra par tout moyen à sa disposition : judiciaire, politique, médiatique, l'ensemble de ses élus et mandatés ainsi que tout représentant syndical subissant cette pression quel que soit son affiliation syndicale.

La CFDT attend de la Ministre, qui a affirmé le 10 avril dernier en CSA son attachement au dialogue social et au respect des représentants du personnel, qu'elle rappelle fortement aux directeurs y compris les directeurs généraux d'ARS, les droits des représentants syndicaux en particulier dans leurs actions de lanceur d'alerte en matière d'hygiène, sécurité, conditions de travail et de soutien actif à leurs collègues.